

Le plan de prévention des risques de la vallée de l'ORNEL a pris en compte dans son aire d'étude, le commune de RUPT AUX NONAINS sur le territoire de laquelle ce cours prend sa source. La modicité de ce cours d'eau et l'inexistence d'enjeux humains à l'amont de la commune de SOMMELONNE ont conduit à exclure les études effectives et la réalisation de cartographie des aléas pour RUPT AUX NONAINS